

# Guide de l'administrateur ad hoc



Bonjour, je suis  
ton administrateur  
ad hoc

Peux-tu  
m'expliquer comment  
tu vas m'aider ?

## Qui est l'administrateur ad hoc ?

### Guide de l'administrateur ad hoc

JE T'EXPLIQUE



Pour  
mieux  
comprendre

**Le juge** c'est la personne qui représente la loi et qui prendra une décision par rapport à ce qui t'est arrivé.

Je suis désigné par le juge qui s'occupe de toi et de ton affaire.

Dans cette situation, tes parents n'ont pas la possibilité de défendre tes droits.

Le juge a estimé qu'il fallait quelqu'un pour t'écouter, te représenter, t'expliquer et t'accompagner.

Pour faire mon travail, je dois d'abord mieux te connaître, savoir comment tu vas et ce que tu penses.

Est-ce que tu veux bien que l'on discute ensemble ?

JE T'ÉCOUTE



## Guide de l'administrateur ad hoc

JE TE  
REPRÉSENTE



Je ne suis pas là pour remplacer tes parents au quotidien. Mais le juge m'a choisi pour t'accompagner devant la justice.

Je vais représenter tes intérêts dans cette affaire, avec l'aide d'un avocat que j'ai choisi.

Pour  
mieux  
comprendre

« Je vais représenter tes intérêts »  
Cela veut dire que l'avocat et moi expliquerons au juge ce qui est le mieux pour toi.

## Qui est l'administrateur ad hoc ?

Je vais t'accompagner à tous les rendez-vous qui concernent ton affaire.

Nous aurons peut-être à parler avec les autres personnes qui t'entourent et qui t'aident.

Pour  
mieux  
comprendre

Il peut s'agir de rendez-vous avec le juge, avec l'avocat, avec les médecins, avec le psychologue...

JE T'ACCOMPAGNE



## Qui est l'administrateur ad hoc ?

### Guide de l'administrateur ad hoc

JE TE DÉFENDS  
AVEC UN  
AVOCAT



Nous allons préparer le procès avec l'avocat et toi pour défendre au mieux tes intérêts.

Pour  
mieux  
comprendre

Le procès, c'est le moment où la personne qui t'a fait du mal sera jugée.

L'avocat et moi serons présents à tes côtés le jour du procès, pour te soutenir et faire entendre ta parole.

Pour  
mieux  
comprendre

le tribunal peut décider de t'accorder des dommages-intérêts pour réparer le mal qui t'a été fait.

JE T'ASSISTE  
AVEC UN  
AVOCAT



# Guide de l'administrateur ad hoc



[www.fenaah.fr](http://www.fenaah.fr)  
[contact@fenaah.fr](mailto:contact@fenaah.fr)

L'avocat



L'administrateur ad hoc  
et toi



Le juge

